

De la nuit du 4 août aux bourla papey

L'un des événements les plus importants de la révolution française est sans doute la décision de l'Assemblée le 4 août 1789 de supprimer les privilèges. Dans les cantons de Vaud et de Bâle, c'est en 1802 qu'une vive réaction paysanne se dressa contre les privilèges féodaux renaissants. C'est la révolte des bourla papey - les brûleurs de papiers - où s'illustra le lausannois Louis Reymond.

Est-on bien certain que de nos jours il n'y aurait pas lieu de faire revivre un mouvement contre les privilèges ?

Ainsi, les Chambres fédérales viennent d'accepter la suppression progressive des droits de timbre. Il y en a trois sortes qui rapportent 2 milliards 200 millions d'impôts chaque année, exclus de TVA.

Aujourd'hui, c'est le droit de timbre sur les transactions financières qui devrait disparaître avec les 250 millions qu'il rapporte par année. Cette baisse fiscale devrait être suivie d'autres encore selon la tactique bien connue du salami. Un referendum a été lancé par le PS. Des feuilles de signatures sont disponibles au bureau.

La crise du covid a mis en lumière comment fonctionne parfois la redistribution du bas vers le haut. La confédération a garanti heureusement 60 milliards comme des indemnités de chômage partiel pour garantir les salaires et non pas les dividendes. Or, un rapport d'Unia rappelle que durant cette période de crise des dividendes de quelque 4 milliards de francs ont été distribués aux actionnaires alors que les employés voyaient leur salaire passer à 80%. Cinq entreprises même ont augmenté leur distribution par rapport à l'an dernier. L'une des plus grandes multinationales située dans les Grisons a réparti son argent ainsi : 1/3 pour les salaires et 2/3 pour les dividendes aux actionnaires (397 millions).

Fin des privilèges ??

Climat : Pas de panique mais des actions

Le dernier rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) lance une alerte sévère sur l'augmentation de l'utilisation des énergies fossiles, **pétrole**, charbon, gaz naturel. Sans contestation possible, les humains sont responsables de cette aggravation. Cela impose une réaction rapide, collective et solidaire. C'est aussi à nous les aînés de le faire comprendre.

Nous terminons généralement notre petit bulletin du mois d'août par des recommandations face à la canicule... Cette année, alors que les radiateurs ont repris du service, l'injonction « prenez soin de vous » se conjugue avec « respectez les règles sanitaires. » Que le soleil se remette à briller et que les journées d'été qui nous attendent soient douces à tous et à toutes.

Votre présidente Christiane Jaquet-Berger